

POSTULAT

Auteur Yannick Ruppen (suppl.), PDCB, Samuel Siggen (suppl.), PDCC, Raphaël Fournier (suppl.), PDCC, Christophe Pannatier (suppl.), PDCC, et cosignataires
Objet Interruption de grossesse, information complète : un droit
Date 11.06.2014
Numéro 2.0054

Suite à la votation sur l'avortement du 9 février 2014, les Jeunes démocrates chrétiens du Valais romand (JDCVr) estiment que les problèmes mis en avant lors de la campagne doivent trouver une solution, dans notre canton du moins. Si le texte de l'initiative n'était pas pleinement convaincant, la question de l'avortement reste une préoccupation. En effet, 25% des interruptions de grossesse sont des récidives en Valais et, sur les 1541 embryons conçus par les 15-20 ans en Suisse, seuls 509 ont aboutis à une naissance. Fort de ce constat et d'une réflexion sur le sujet, les JDCVr se permettent de douter des moyens mis en place et de l'information fournie aux personnes concernées. Notre message est simple: il n'est pas impossible de garder un enfant, même pour de jeunes parents. Or, ceux-ci sont souvent découragés dans leurs démarches. L'information donnée dans ce domaine nous semble mal coordonnée et par conséquent moins efficace qu'elle pourrait l'être. Transmettre une information neutre ne signifie pas uniquement donner les inconvénients d'un enfant à charge, mais également les soutiens que les parents pourraient trouver au cas où ils le gardaient

Conclusion

Il est demandé au Conseil d'Etat de lister toutes les associations qui œuvrent en faveur des jeunes parents, de détailler leurs compétences et actions, de publier une brochure réunissant toutes ces informations. Nous demandons également que celle-ci soit communiquée aux acteurs du milieu de manière officielle.